

Bétonel^{MD} V.I.P.^{MD}
PEINTURE LATEX D'INTÉRIEUR
100 % ACRYLIQUE
282-11X

Produit à base d'eau, fini semi-lustre

Fiche technique



Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	33 % (± 1 %)
Solides en poids :	45 % (± 1 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 : < 1 g/L

**Quantité non détectable avec la méthode d'essai 24 de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis (USEPA).*

L'ajout de colorants introduira des COV.

Réglementation canadienne : < 150 g/L

Couleurs disponibles

282-110	Ultra blanc
282-111	Base pastel*
282-112	Base moyenne*
282-115	Base neutre*

**Doit être teintée avant utilisation*

Niveau de lustre Fini semi-lustre

- Brillance à 60° : 40 à 50 %
- Lustre à 85° : non disponible

Couverture pratique

35 à 40 m² (390 à 440 pi²) par 3,78 litres
9 à 10,6 m² par litre

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

- Émulsion 100 % acrylique

Viscosité* Prêt à utiliser (90 à 98 unités Krebs)

Spécification de fabrication, la viscosité de travail peut varier.

Inflammabilité Ininflammable

Point d'éclair* Sans objet

Épaisseurs requises du film*

- Mouillé : 93 à 104 µm
3,6 à 4,1 mils
- Sec : 31 à 35 µm
1,2 à 1,4 mils

Temps de séchage* à 77 °F / 25 °C – 50 % HR

Sec au toucher : 30 minutes

Recouvrir : 4 à 8 heures

Avant de nettoyer : 14 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

** Source des données techniques: 282-110*

Description du produit

La peinture *Bétonel V.I.P.* 282-11X fini semi-lustre a été formulée avec des résines 100 % acrylique de première qualité qui donnent à la peinture des caractéristiques exceptionnelles.

Elle est fabriquée sans ajout de solvants organiques ou à base de pétrole, éliminant l'émission de composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère.

Ce revêtement frottage, résistant aux taches, est idéal pour les zones très passantes.

Avantages

- Pratiquement inodore pendant et après l'application.
- La rapidité du séchage permet d'exécuter le travail en moins de temps.
- Pouvoir cachant élevé.
- Excellente adhérence.
- Excellentes propriétés d'étalement et de nivellement.

Utilisations prévues

- Travaux neufs et d'entretien.
- Sites résidentiels et commerciaux.
- Murs, plafonds, boiseries et portes dans n'importe quelle pièce où fini semi-lustre facile à laver est recherché.

Surfaces

- Surfaces convenablement apprêtées : gypse, composé de remplissage durci et sec, plâtre neuf et sec, panneaux de fibres, béton, maçonnerie, stuc et bois.
- Surfaces déjà peintes, en bon état et convenablement préparées.

Limites d'utilisation

- N'est pas conçu pour être utilisé sur des planchers.
- Certaines couleurs ou des changements drastiques de couleurs peuvent nécessiter des couches additionnelles de peinture.

Homologations

- MPI – Catégorie 54, Latex semi-brillant d'intérieur (MPI lustre 5)
- Peut aider dans l'obtention de crédits LEED^{MD} 2009.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Oct-2018



Disponible aux magasins Bétonel-Dulux au Québec et aux magasins Dulux ailleurs au Canada

PRÉPARATION DE LA SURFACE : Les surfaces doivent être propres et sèches. Enlever peinture cloquée ou écaillée, saleté, poussière, moisissure, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence, rouille et tout autre contaminant de surface.

Béton et maçonnerie : Les surfaces neuves doivent être âgées d'au moins 30 jours, être entièrement sèches et sans sels d'efflorescence. Nettoyer les surfaces de béton conformément à la norme ASTM D4258 : Pratique standard pour le nettoyage de surface en béton pour l'application d'un revêtement. L'usage d'un aspirateur, le lavage à l'eau, le lavage à l'eau savonneuse, le nettoyage sous pression, le nettoyage à la vapeur, le nettoyage à la main ou mécanique sont des procédés de nettoyage qui peuvent être acceptables. Enlever la poussière de la surface et apprêter avec un apprêt-scelleur au latex.

Surfaces peintes : Décaper, gratter ou enlever toute la peinture qui se détache ou qui s'écaille et poncer le contour pour obtenir un profil lisse. Poncer les contours jusqu'à ce qu'ils soient lisses.

Éliminer les taches causées par la moisissure avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher.

Enlever tout contaminant de surface avec un nettoyeur approprié. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher.

Poncer les endroits rugueux et ternir les surfaces brillantes ou peintes à l'alkyde pour assurer une bonne adhérence. Éliminer les résidus de ponçage.

Réparer les endroits endommagés et retoucher à l'apprêt ou apprêter la surface entière, au besoin.

Bois : Le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse et bien nettoyé pour éliminer la poussière. Si le bois exsude de la résine, gratter l'excès et nettoyer la surface avec de l'alcool ou un diluant à peinture avant de sceller les nœuds et les veines de résine avec de la gomme-laque.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT !** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Avant l'application, couvrir ou masquer les surfaces qui ne sont pas à peindre. Apprêter la surface avec un apprêt approprié.

Application : Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Brasser le produit à fond avant de l'appliquer et fréquemment pendant l'usage. Maintenir fermés les contenants non utilisés.

Appliquer à l'aide d'un pinceau, rouleau ou pulvérisateur.

Conditions d'application : Assurer une bonne ventilation et appliquer seulement lorsque la température ambiante et de la surface est entre 10 °C (50 °F) et 30 °C (86 °F).

Outils

- Pinceau : soies synthétiques (nylon, polyester)
- Rouleau : non pelucheux 10 à 15 mm
- Pulvérisateur (sans air)* : taille de buse : 0,015 à 0,021 po
Pression : 1 500 à 2 000 lb/po²

* Les recommandations de pulvérisation peuvent varier selon le fabricant de l'équipement

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Cette fiche technique, n° 282-11X remplace toutes les versions antérieures.

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Deux couches de finition sont recommandées sur toutes les surfaces pour une meilleure durabilité et apparence.

Surfaces déjà peintes et en bon état :

- Aucun apprêt requis
- Bétonel V.I.P. 282-11X

Surfaces réparées

- Apprêt-scelleur acrylique Dulux Lifemaster 59113 (une couche sur les surfaces nues ou sur toute la surface)
- Bétonel V.I.P. 282-11X

Surfaces neuves :

Gypse, composé de remplissage durci et sec, plâtre neuf et sec :

- Apprêt-scelleur acrylique Dulux Lifemaster 59113
- Bétonel V.I.P. 282-11X

Béton, stuc ou maçonnerie :

- Apprêt-scelleur acrylique Dulux Lifemaster 59113
- Bétonel V.I.P. 282-11X

Bois :

- Apprêt-scelleur acrylique Dulux Lifemaster 59113
- Bétonel V.I.P. 282-11X

Couleurs vives, brillantes et foncées :

- Couche de fond Accent latex ultra – une couche sur toute la surface
- Bétonel V.I.P. 282-11X (une couche additionnelle peut être nécessaire)

Nettoyage

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les mains et les outils immédiatement à l'eau tiède savonneuse. Essuyer tout déversement à l'aide d'un linge humide.

Entreposage et transport

Garder ce produit au sec et au frais. PROTÉGER CONTRE LE GEL.

Élimination

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Éviter de respirer les bruits de pulvérisation.

Attention : Susceptible de provoquer le cancer. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé.

Premiers soins : En cas de malaise ou de surexposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Pour des renseignements sur les produits, composer : 1 800 387-3663 www.dulux.ca

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., Dulux est une marque déposée d'AkzoNobel, utilisée sous licence au Canada seulement par PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc. Bétonel, V.I.P. et le Multi-Coloured Swatches Design sont des marques déposées de PPG Architectural Finishes, Inc. MPI est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ». LEED est une marque déposée de « US Green Building Council ».

Édition Oct-2018